LU POUR

VOUS

Lorraine actu

07/07/2022

Lorraine : arrêté avec 230 kg de cannabis sur l'A31, il est remis en liberté

Un routier bulgare a été contrôlé par la douane sur l'A31 à Lesménils (Meurthe-et-Moselle), sur l'aire de repos du Bois-du-Juré. Il transportait plus de 230 kg de cannabis.

Une saisie de 238kg de cannabis a été faite sur l'A31. (©Pixabay/Illustration)

Un routier bulgare, domicilié en Espagne, a été intercepté par la douane, le matin du mardi 28 juin 2022 sur l'A31, au niveau de **Lesménils (Meurthe-et-Moselle)**, sur l'aire de repos du Bois-du-Juré.

Une saisie de 238 kg de cannabis

Dans sa remorque, les douaniers ont découvert **238 kg d'herbe de cannabis**. Après saisie et une rétention douanière, c'est la police judiciaire de Nancy qui a pris le relais.
Présenté vendredi 1er juillet aux magistrats de Nancy, l'homme de 63 ans, inconnu des autorités françaises devait être placé en détention pr visoire selon les réquisitions du parquet. Son jugement en comparution immédiate était prévu ce lundi 4 juillet.

Le routier remis en liberté et interdit de territoire

Le juge des libertés et de la détention (JLD) n'a néanmoins pas suivi ces recommandations et a remis le routier en liberté.
L'homme écope d'une interdiction du territoire national, sauf pour se rendre aux convocations judiciaires.
Il doit se présenter le 2 septembre pour « importation, transport, et détention non autorisés de produits stupéfiants, ainsi que l'infraction douanière de transport de marchandise dangereuse pour les personnes sans justificatif régulier, réputée importée en contrebande ».
Appel a été interjeté de cette décision de remise en liberté, elle sera donc rejugée.

Le syndicat Alliance réagit

Sur les réseaux sociaux, le syndicat de police Alliance réagit à la réponse pénale donnée.

Emmanuel Peltier, secrétaire départemental d'Alliance Police Nationale Meurthe-et-Moselle, exprime « l'écœurement » de ses collègues de la PJ de Nancy qui a fait, ce jour-là, une de ses plus grosses saisies.

C'est dire aux gens qu'ils peuvent faire passer ce qu'ils veulent. L'image de la France n'en ressort absolument pas positive à l'international. En général, on saisit 20 ou 30 kg. 280 kg, donc 238 kg sans les emballages, c'est énorme ! Et on ne planque pas cette quantité dans un camion comme ça. Les collègues, expérimentés à la matière, ont l'impression d'avoir bossé pour rien.
Emmanuel Peltier Secrétaire départemental du syndicat Alliance Police Nationale Meurthe-et-Moselle

Le parquet n'a pas souhaité répondre à ces déclarations.

Scannez et découvrez !

Pour scanner, téléchargez l'app Unitag gratuite sur unitag.io/app

ALLIANCE POLICE NATIONALE

ALLIANCE Police Nationale

RENOUVEAU DETERMINATION EXIGENCE !

Le bureau départemental 54 08/07/2022